

Bulletin d'information de Sauveterre de Guyenne

Directeur de Publication : Yves d'Amécourt

Responsable de la rédaction : Marie-José Lawther

Imprimé Par Nos Soins

Dépôt légal : janvier 2015 - N° ISSN : 1627-5705

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● PRÉSENTATION DES VŒUX



Le vendredi 16 janvier 2015 à 18h00, à la salle des fêtes (rue St Romain), la municipalité de Sauveterre de Guyenne, le conseil municipal et les employés municipaux, invitent les Présidentes et Présidents des associations, ainsi que les habitantes et les habitants à venir partager la galette des Rois et un verre de crémant de Bordeaux pour la nouvelle année !

A cette occasion, Mesdames et Messieurs les adjoints présenteront leurs commissions et missions respectives et Monsieur le Maire présentera ses vœux.

Le « Comité Fleurissement » récompensera les maisons de la commune les mieux décorées pour les fêtes de fin d'année.

● PROCÉDURE DE MODIFICATION DU PLU



Le Conseil Municipal a lancé le 16 décembre 2014, une procédure de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Sauveterre de Guyenne afin d'adapter le règlement aux dernières évolutions réglementaires (Loi ALUR) et à certaines problématiques rencontrées depuis l'adoption du PLU en mai 2013.

Cette procédure de modification fera l'objet d'une enquête publique en début d'année 2015 avant d'être définitivement arrêté par le Conseil Municipal au printemps. Durant cette enquête publique, un commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Bordeaux, tiendra des permanences et un registre sera ouvert en Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie au 05.56.71.50.43.

● VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

● RETOUR EN IMAGES SUR LES INAUGURATIONS DU 6 DECEMBRE 2014

Le samedi 6 décembre 2014, ont été inaugurées, en présence du Conseil Municipal, des autorités civiles et militaires et de nombreux habitants de Sauveterre de Guyenne présents, les réalisations suivantes :

Restauration du clocher de l'église Notre-Dame



Construction de la Salle Culturelle (rue de la Vignague - Bonard)



Construction de l'École de Musique (Avenue Francis Naboulet - Bonard)



● ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015



Les Élections Départementales (anciennement cantonales) se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015. Les bureaux de vote (n°1 et 2 : Salle des fêtes – Rue Saint Romain) seront ouverts de 8H00 à 18H00.

Ce scrutin sera organisé, pour notre commune, sur le nouveau canton de Pineuilh nommé « Canton du Réolais et des Bastides » tel que décidé par le gouvernement et qui regroupe 90 communes sur six anciens cantons :

Sauveterre-de-Guyenne (à l'exception des communes de Coirac, Gornac et Mourens qui rejoignent le Canton de Cadillac), La Réole, Monségur, Auros, Pellegrue, Sainte Foy la Grande.

Les électeurs seront appelés à voter pour désigner, pour une durée de 6 années, un binôme paritaire (une femme et un homme) et leurs deux suppléants qui siégeront au nouveau « Conseil Départemental » de la Gironde (anciennement Conseil Général).

● CABINET MEDICAL COMMUNAL



Les travaux de création d'un Cabinet Médical communal (rue du 8 mai 1945) viennent de débuter en ce mois de janvier 2015.

Durant les travaux, qui vont se dérouler jusqu'au mois d'octobre 2015, la circulation est condamnée sur une portion du rué Sainte Catherine.

● CONSTRUCTION D'UN PÔLE CULTUREL, TOURISTIQUE ET ASSOCIATIF

Le Conseil Municipal a attribué, lors de sa séance du 16 décembre 2014, le marché de maîtrise d'œuvre à l'architecte David BLAZQUEZ pour la création d'un Pôle Culturel Touristique et Associatif en centre bourg.

Cette opération permettra de réhabiliter deux bâtiments en centre bourg :

• La maison Brugière

Rue de La Font, acquise sous le mandat de Pierre Teulet

• Le garage Chauvet

Rue Saint Romain acquis l'année dernière



Le garage Chauvet sera transformé en Bibliothèque Municipale (250 m²) et relié à la salle Saint-Romain.



La maison Brugière accueillera des locaux associatifs/commerciaux et d'hébergement (gîtes ruraux, ou logement de passage).

L'ancienne bibliothèque sera mise à disposition de l'Association des Amis de la Bastide.

Un dossier de demande de subvention (DETR) sera déposé en janvier 2015 auprès de l'Etat pour cette réalisation.

● KIT HYDRO-ÉCONOME «MAC EAU»



La distribution gratuite de « kits hydro-économiques » se poursuit tout au long du mois de janvier 2015.

Vous pouvez vous présenter en mairie pour obtenir votre kit afin de préserver les ressources en eaux et de faire des économies sur votre facture d'eau !

Le kit contient :

- un réducteur de débit pour douche,
- deux mousseurs pour robinets.

En fonction de l'équipement des foyers des habitants, du matériel supplémentaire viendra compléter ces kits : réducteur de débit pour douche, mousseurs et sac WC.

Pour pouvoir bénéficier d'un kit, il est nécessaire :

- de remplir, le formulaire de retrait (annexé à ce numéro de « L'Echo des Cités ») autorisant la récupération des données de consommation de l'abonné. Ces données ne seront utilisées qu'à des fins statistiques, et uniquement dans le cadre de ce projet.
- de se présenter avec sa facture d'eau (ou un justificatif de domicile si vous n'avez pas de numéro d'abonné), indispensable pour retirer un kit !

Ces kits vous permettront de réduire votre consommation de 30 %, sans perte de confort.

Plus d'informations sur le site : www.jeconomiseleau.org et en mairie de Sauveterre de Guyenne (téléphone : 05.56.71.50.43).

● CCAS : REPAS DES SENIORS



Le mercredi 21 janvier 2015, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les seniors de plus de 60 ans inscrits sur la liste électorale de la commune et les adhérents du club des aînés ruraux de Sauveterre-de-Guyenne à partager le traditionnel repas des seniors à la nouvelle Salle Culturelle de Sauveterre à 12h30 (Zone Bonard).

Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits, nous vous invitons à prendre contact avec le service d'accueil de la Mairie au 05.56.71.50.43.

- Déplacement individuel : parking Rue Pierre Perromat, ou Avenue Francis Naboulet, ou au nouveau parking, rue de la Vignague.
- Déplacement collectif : Départ d'un bus de la RPA à 11h45 et passage en face de la Mairie à 11h50.

● LOCATION DES SALLES COMMUNALES

La commune de Sauveterre de Guyenne dispose de deux salles ouvertes à la location pour diverses manifestations publiques ou privées.

Les tarifs de location 2015 pour les particuliers sont les suivants :

SALLE DES FÊTES (RUE ST ROMAIN)

LIEU DE RÉSIDENCE	TARIF DE LOCATION 2015
Sauveterre de Guyenne	70€
Communauté de Communes du Sauveterrois	150€
Hors CdC du Sauveterrois	200€

● DU CHANGEMENT À L'OFFICE DE TOURISME DE SAUVETERRE



Le 18 décembre 2014 de nombreuses personnes sont venues participer à la cérémonie de départ de Ludovic BAGILLET, responsable de l'Agence de Sauveterre au sein

de l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers (OTEM).

Ludovic rejoint désormais les équipes de la Communauté de Communes du Pays Foyen à la suite de l'évolution des périmètres des Communautés de Communes en Gironde.

L'implication de Ludovic, sa bonne humeur et son véritable sens du contact humain ont été salués par l'ensemble des personnes présentes : élus, collègues, artistes, habitants et hébergeurs...

Une procédure de recrutement est actuellement en cours au sein de l'OTEM.

Une permanence sera assurée, sur les premiers mois 2015, par du personnel de l'OTEM dans l'attente du recrutement définitif d'un nouvel agent pour l'Office de Sauveterre.

SALLE CULTURELLE (RUE DE LA VIGNAGUE - BONARD)

LIEU DE RÉSIDENCE	TARIF DE LOCATION 2015
Sauveterre de Guyenne	400€
Communauté de Communes du Sauveterrois	400€
Hors CdC du Sauveterrois	600€

Pour tout renseignement (tarifs pour les associations, réservations...) : vous pouvez contacter la mairie au 05.56.71.50.43.

» JANVIER 2015

- 10/01** Quine Football
21h à la salle des Fêtes rue S' Romain
- 16/01** Cérémonie des vœux (voir page 1)
18h à la salle des Fêtes rue S' Romain
- 17/01** Quine Pétanque
21h à la salle des Fêtes rue S' Romain
- 18/01** Célébration de la Saint-Vincent
10h30 à l'Église Notre-Dame
- 18/01** Quine Paroisse
14h à la salle des Fêtes rue S' Romain
- 21/01** Repas des seniors (voir page 3)
12h30 à la salle Culturelle Zone Bonard

les 23, 24 et 25/01

Les Journées Mondiales des Lèpreux se dérouleront les 23/24 et 25 Janvier 2015, la collecte de fonds permettant de prévenir et soigner la lèpre qui sévit encore dans de nombreux pays. Merci de réserver un bel accueil aux bénévoles de la Fondation Raoul Follereau que vous croiserez.

- 24/01** Conférence « Du vin pour des dieux et des hommes : le vin dans le monde antique » par Mme Bigorme, Conservateur au Musée d'aquitaine. Mairie (salle Sottrum) 16h.
- 24/01** Concert restos du Cœur
20h à la salle des Fêtes rue S' Romain
- 25/01** Repas de la Chasse ACCA (voir page 4)
à la salle Culturelle Zone Bonard
- 28/01** Collecte de Sang (voir page 4)
de 16 à 19h
à la salle des Fêtes rue S' Romain
- 31/01** Quine association
Étoiles de l'Entre-deux-Mers
21h à la salle des Fêtes rue S' Romain

» FÉVRIER 2015

- 01/02** Quine des Ainés
14h à la salle des Fêtes rue S' Romain
- 07/02** Quine de la Pétanque
21h à la salle Culturelle Zone Bonard
- 14/02** Conférence « La musique baroque » par Mme Cindy PEDELABORDES, Docteur européen en musicologie. Mairie (salle Sottrum) 16h.
- 14/02** Théâtre « Pyjama pour six »
(voir page 4)

» MARS 2015

- 01/02** Élections départementales, 1^{er} tour
(voir page 2)
- 07/02** Élections départementales, 2^e tour
(voir page 2)

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur la rubrique « AGENDA » du site internet communal
www.sauveterre-de-guyenne.eu

● ACCA : REPAS DE FIN D'ANNEE

Nous vous convions le 25 Janvier 2015 à 12h30 à la salle culturelle de Sauveterre (zone Bonard) pour venir déguster notre menu de fête qui se compose de la façon suivante :

- crème de légumes
- feuilleté de fruits de mer
- fricassée de chevreuil avec ses croutons
- trou périgourdin
- sanglier à la broche avec sa sauce et ses pommes forestières
- salade et plateau de fromages
- pêche melba
- café

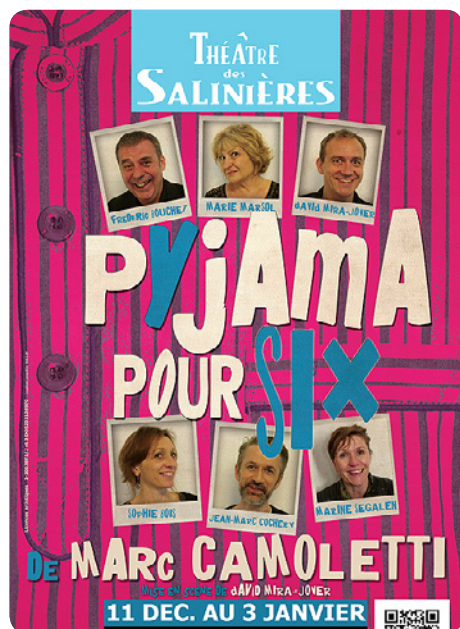
Tarif : 23€ (apéritif et vins compris).

Pour toute inscription et renseignement veuillez- vous adresser auprès du responsable au : 05.56.71.89.29 ou 06.72.32.33.29.

À l'issue du repas un tirage au sort aura lieu pour une importante bourriche !

● THEATRE

PYJAMA POUR SIX Théâtre des Salinières



14 février à 21 H

Salle des Fêtes (rue Saint Romain)

Comédie éblouissante de Marc CAMOLETTI

Mise en scène de Frédéric BOUCHET

Avec Frédéric BOUCHET, David MIRA-JOVER, Marie MARSOL, Sophie BOIS, Marine SEGALIN et Jean-Marc COCHERY de Marc CAMOLETTI

Bernard a promis à sa femme Line d'aller passer le week-end dans leur maison de campagne quand il réalise que c'est également l'anniversaire de Brigitte, sa maîtresse !

Il orchestre alors un stratagème qui semble parfait pour pimenter le week-end. Son plan : inviter son ami Robert et l'informer une fois sur place qu'il devra se faire passer pour l'amant de Brigitte sur le point de les rejoindre. Tout est réglé comme du papier à musique.

Seulement voilà, Bernard ignore que Robert est l'amant de Line, et que Brigitte est aussi le prénom de l'intermédiaire que Line vient de recruter pour assurer le service durant le weekend.

Comme le train de la maîtresse de Bernard est en retard, c'est l'autre Brigitte qui se présente la première à ce pauvre Robert.

Tout va alors s'enchaîner sur un rythme infernal, avec énormes mensonges, quiproquos incessants et coups de tonnerres inattendus...

Information et réservation Office de Tourisme : 05.56.71.53.45

● TENNIS CLUB : ACTION POUR LES DÉBUTANTS !

Le Tennis club de Sauveterre de Guyenne propose à partir du mois d'avril un PAACT (Parcours d'Accompagnement des Adultes dans les Clubs de Tennis).

Ce dispositif sera encadré par notre moniteur, diplômé d'un DE et consistera à délivrer 7 heures de cours et une animation pour favoriser l'intégration de nouveaux adhérents.

Cette session s'adresse à des adultes débutants (femmes et hommes) jamais licenciés auparavant. Tarif : 25€/personne.

Créneau : vendredi de 20h à 21h, salle multisports.

N'hésitez pas à appeler Landry Fournié au 06.33.21.09.81 pour plus de renseignements.

● SAUVETERRE FÊTE SES VINS



Le Comité d'Animations Culturelles commence à préparer la prochaine Fête des Vins de Sauveterre de Guyenne. Elle aura lieu les vendredis 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet 2015.

Si vous êtes intéressés pour y participer en tant que bénévole, merci de laisser vos coordonnées à la Mairie ou de les envoyer par mail à sauts@orange.fr

La prochaine Assemblée Générale du CAC aura lieu le vendredi 06 mars 2015 à 19h00 à la Mairie de Sauveterre, tout le monde peut y participer.

SAUVETERRE FÊTE SES VINS 2016

A l'occasion des 45 ans de la Fête des Vins de Sauveterre, le CAC projette de faire en 2016 une exposition-photos des premières fêtes auxquelles vous avez peut-être participé.

Le CAC souhaite aussi créer une banque de photos à la Mairie et faire plusieurs albums-souvenirs qui seront disponibles à l'occasion de la quarante-cinquième édition.

Si vous possédez des photos des premières années de la Fête des Vins, de 1971 à ces dernières années, merci de les amener à la Mairie pour les scanner ou de prendre contact avec Laurent Sauts au 06 07 12 87 88 ou par mail sauts@orange.fr

● COLLECTE DE VOS CLICHÉS RADIOGRAPHIQUES ANCIENS

L'Union Nationale des Combattants est une association reconnue d'utilité publique à but humanitaire.

Elle met en place des collectes de clichés radiographiques anciens destinés au recyclage par une entreprise spécialisée et les soustrait ainsi à une destruction inadaptée.

La section locale de l'UNC a obtenu l'autorisation du conseil municipal pour installer une boîte de collecte au bureau d'accueil en Mairie

Pour la protection de votre environnement et en contribuant à une opération de bienfaisance, venez déposer vos clichés radiographiques anciens dans la caisse mise à votre disposition en mairie.

● AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU CANTON DE SAUVETERRE DE GUYENNE

Donner son sang est un acte généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

En donnant son sang vous aidez par exemple, une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces. Vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaiblie, vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose (maladie due à une anomalie héréditaire de la structure de l'hémoglobine). Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines anticorps qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux malades et qui sont produites à partir du plasma.

Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le DON DU SANG EST DONC INDISPENSABLE.

Le sang comprend 3 composants majeurs : les globules rouges, les plaquettes et le plasma. On ne transfuse jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin. Il peut arriver bien sûr, qu'un malade est besoin de recevoir les trois composants.

Les globules rouges se conservent 42 jours. Il faut respecter un délai de 8 semaines entre deux dons de sang total. Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Qui peut donner ? Toute personne reconnue apte au don par le médecin de prélèvement le jour de la collecte. Les donneurs de groupes O sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients. Si vous ne pouvez pas ou plus donner votre sang, n'hésitez pas à encourager vos proches à le faire. Pour un premier Don, se munir de sa carte d'identité. Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain.

Arlette MICHEL et tous les membres de l'Amicale vous souhaitent une douce et belle année 2015.

Prochaine collecte le mercredi 28 janvier de 16H à 19H, salle des fêtes, rue Saint Romain.